Visuel

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

PROJET :

Insérer les sourds et les malentendants dans le monde du travail

Visuel

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. Organisme
2. Situation juridique
3. Nombre de personnes intervenant dans la structure
4. Expériences antérieures

II. HISTORIQUE DE VISUEL-LSF France

1. La formation pour le public sourd à Visuel-LSF
2. « Apprendre la LSF » pour le public entendant
3. Le rôle recherche et création pédagogique

III. CONSTATS ET ANALYSES

1. Population sourde et malentendante
2. Les Sourds au travail
3. Entrée dans la vie professionnelle et intégration professionnelle
4. Orientation professionnelle des jeunes sourds
5. Difficultés rencontrées en Français

IV. PRESENTATION DU PROJET

A. Informations générales
B. Descriptif des actions et réalisations attendues
C. Elaboration du projet
   1. Proposition
   2. Public bénéficiaire
   3. Accès en formation
   4. Niveau à l'issue de la formation
   5. Volume horaire par modules
D. Contenu pédagogique du projet
   1. Objectifs et contenus de la formation
   2. Objectifs quantitatifs
   3. Phasage du projet
   4. Moyens pédagogiques
   5. Moyens humains
   6. Moyens matériels
   7. Partenariat possible

V. SCHEMA DE PROCEDURE D'APPLICATION

VI. ELEMENTS FINANCIERS CONCERNANT LE PROJET

VII. LISTE DES PIECES A JOINDRE

1. Chantal BOUHOURS - CV
2. Mickaël BLOYET – CV
3. Attestation d'assurance pour stage en entreprises

I. *PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE*

1. Organisme

Nom de l'organisme : VISUEL - Langue des Signes Françaises - Languedoc-Roussillon

Adresse du Siège social : Espace Pitot - 115 Place Jacques Mirouze – 34000 MONTPELLIER

Coordonnée téléphonique : 06.33.73.20.05 (SMS)

Adresse électronique : bloyet.mickael@visuel-lsf.org

Site : www.visuel-lsf.org

Signature du porteur de projet individuel ou de chaque membre du groupement :

Nom, prénom et qualité du signataire	**Lieu et date de signature**	**signature**
Mickaël BLOYET *Directeur*	A Montpellier Le 3 janvier 2020	
Chantal BOUHOURS *Coordinatrice pédagogique*	A Montpellier Le 3 janvier 2020	

2. Situation juridique

Forme juridique : association Loi 1901 _ **N° de déclaration de préfecture : W343002656**

Activité, objet social
Visuel-LSF a pour **but** :

- Défendre la Langue des Signes Française
- Promouvoir la Langue des Signes Française : enseigner la LSF afin que de plus en plus de personnes puissent communiquer avec les sourds
- Viser la qualité concernant la Langue des Signes Française
  - Qualité de l'enseignement : les formateurs sont titulaires d'un diplôme universitaire
  - Qualité de l'apprentissage : recherche linguistique de la LSF
- Participer à la recherche linguistique sur la Langue des Signes dans le but d'enrichir cette langue. Ce travail est fait en lien avec des universitaires
- Obtenir une reconnaissance de l'Etat Français concernant les cours de Langue des Signes Française

L'association n'a pour **activité** que les cours de Langue des Signes ou toute activité s'y affairant.

N° Siret: 494 209 539 00050 - **Code NAF:** 8559B

N° de déclaration d'activité : 91 34 06 286 34

3. Nombre de personnes intervenant dans la structure

Nombre de personnes intervenant dans les activités de l'organisme :

☒ de manière bénévole : 1
☒ de manière salariée à temps plein :
ou à temps partiel : 2

		Total en équivalent temps plein
Contrats de droit commun	C.D.D.	0,69
	C.D.I.	0,60
	Autres	
Emplois aidés	C.U.I.	
	Emplois d'avenir	
	Adultes relais	
	Autres	

4. Expériences antérieures

Récapitulatif des principaux projets portés au cours des trois dernières années :

PRESENTATION ET COMPETENCES de VISUEL-LSF Languedoc-Roussillon :

1 / Historique :

Depuis sa création en 2007 à Montpellier :

- ✓ Dispense des formations certifiantes.
- ✓ Organise des formations.

Depuis 2013 d'après sa mission pour la première fois en France :

- ✓ dispense des ateliers ludiques et pédagogiques A Toi de Signer pour des enfants âgés de 4 à 10 ans et des adolescents de 11 à 15 ans

Depuis 2016, Visuel-LSF est le premier et seul réseau de centres de formation préparateurs et certificateurs.

2 / Notre équipe :

L'équipe de VISUEL-LSF est composée de 1 salariée en CDI à temps partiel, 1 salarié en CDD à temps partiel et 1 bénévole dont :

1 personne pour l'encadrement, 1 coordinatrice pédagogique/formatrice et 1 formateur

3 / Nos locaux :

Implanté dans le Languedoc-Roussillon, nos locaux sont situés à **Montpellier**

Nos locaux principalement dédiés à l'insertion et la qualification garantissent des conditions d'accueil optimales pour les stagiaires :

- Centre de ressources en libre accès équipé de la documentation
- Salles de cours équipées de 15 tablettes
- Salle informatique équipée d'ordinateurs multimédias en réseaux
- Accueil permanent

4 / Nos domaines d'intervention

Public SOURD	Public ENTENDANT	Public ENFANTS/ADOLESCENTS
Améliorer et/ou consolider la maîtrise de Langue des Signes Française -> PROJET Améliorer la maîtrise de la langue française en production (expression écrite) et en réception (lecture) -> PROJET Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des sourds -> PROJET Apprentissage du code de la route -> PROJET	Sensibilisation : comment accueillir une personne sourde ? Adaptation au poste de travail Découverte de la communication non verbale Apprendre la Langue des Signes Française - Langue Seconde (formation certifiante) Cours universitaire	Atelier découverte Stage vacances BAC option LSF

5 / Quelques chiffres :

Depuis la création de VISUEL-LSF, nous avons formé **1140 stagiaires** et réalisé **72 114 heures** de prestations et pour l'atelier A Toi de Signer, 222 enfants et adolescents et 1 595 heures.

II. *HISTORIQUE DE VISUEL-LSF FRANCE*

Trois domaines d'action prioritaires et essentiels existent depuis 1998 :

- L'accès à la formation pour le public sourd
- L'apprentissage de la LSF pour le public entendant
- La recherche et la création pédagogique

1. La formation pour le public sourd à Visuel-LSF

Visuel-LSF Ile de France est devenue la REFERENCE en matière de formation pour les sourds. Une filière a été créée au fil des années permettant aux sourds de monter graduellement les échelons de la formation.

Depuis leurs créations, le nombre de stagiaires que nous préparons à l'enseignement de la Langue des Signes Française, est en constante augmentation.

Ils proposent une filière de formation accueillant le public sourd désirant s'orienter vers l'enseignement de la LSF. Ces formations accueillent donc des personnes sourdes originaires de toutes les régions de France.

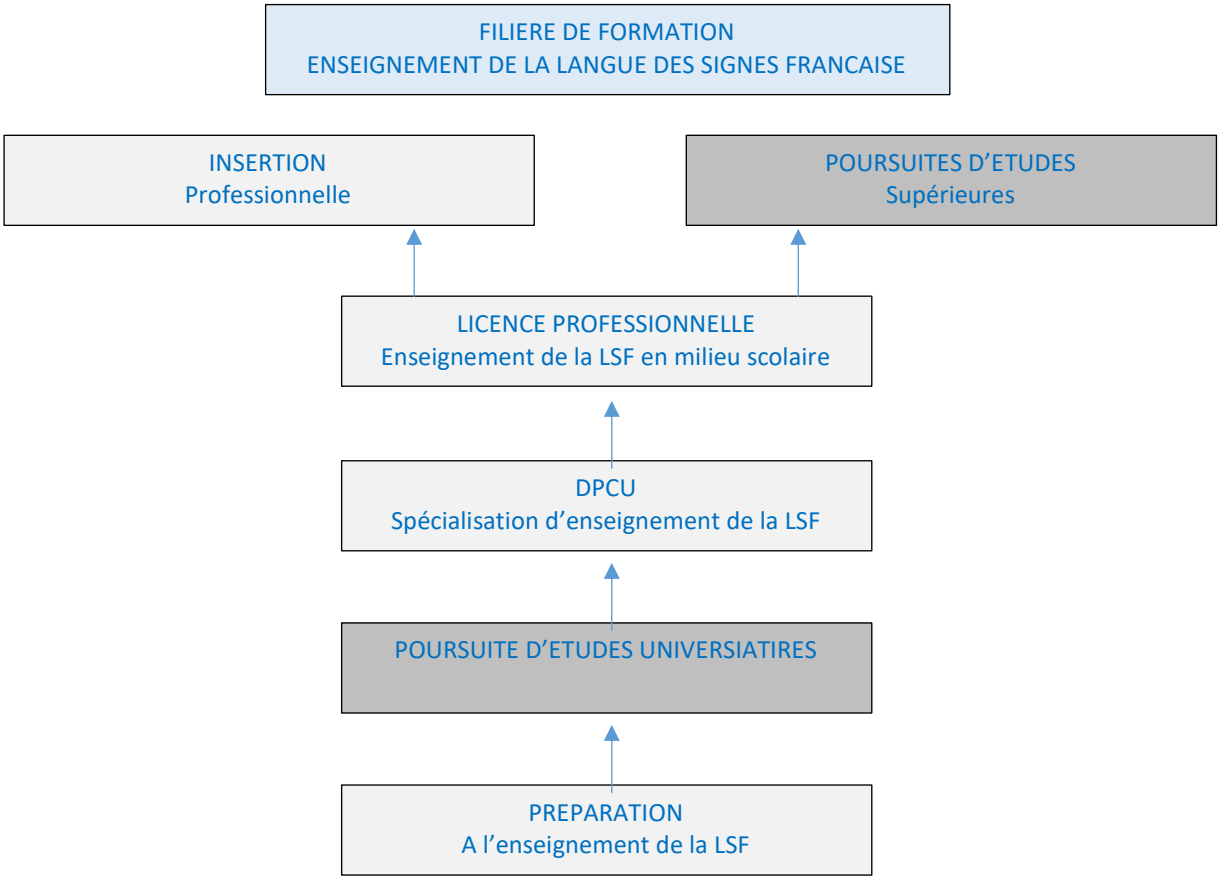

2. « Apprendre la LSF » pour le public entendant

Le souci permanent de tous les acteurs de VISUEL-LSF est la qualité de la formation. Pour cela, nous restons à l'écoute des innovations dans le monde de l'enseignement des langues.

Ainsi dès 2004, Visuel-LSF a étudié puis suivi les préconisations du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

3. Le pôle recherche et création pédagogique

L'équipe pédagogique de Visuel-LSF France met en œuvre des outils pédagogiques en lien constant avec les formations existantes.

Ceci a été possible grâce aux options prises par Visuel-LSF dès l'année 2000 :

- La création d'un vivier de ressources pédagogiques en rassemblant les formateurs isolés en France et en conjuguant la diversité de compétences.
- Le partenariat avec l'université Paris 8 dans les formations pour devenir enseignant ou dans les formations de compétences en LSF : long cheminement de collaboration associant la complémentarité des compétences.
- Le travail approfondi dans le domaine de l'évaluation de la LSF en lien avec le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) expert en matière d'évaluation et de certification.
- Notre volonté de rejoindre un organisme reconnu dans l'évaluation des langues : nous sommes affilés depuis 2013 à ALTE (Association of Language Testers in Europe).

Cette association des examinateurs en langues en Europe nous ouvre des portes vers un nouveau partage de notre travail sur le plan Européen des langues.

Notre participation au groupe de travail PRO-SIGN du Centre Européen des langues vivantes (ECML) ayant pour objectif :

- L'étude du CECRL, option Langue des Signes.
- L'accord entre les partenaires européens de Langue des Signes sur un consensus commun dans la définition des niveaux de compétences.

Depuis 2016, Visuel-LSF est le premier et seul réseau de centres de formation préparateurs et certificateurs validés par la CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle).

III. *CONSTATS ET ANALYSES*

1. Population sourde et malentendante

Les chiffres donnés par rapport à la population totale des sourds et malentendants ne sont que des estimations. Cependant on peut affirmer que la déficience auditive, en France, touche le plus de personnes.

- 2 500 000 sourds (profonds, sévères) en France
- 3 000 dans l'Hérault

Des structures spécialisées telles que le CESDA$_{34}$ ou autres accueillent environ 300 jeunes sourds de 3 à 20 ans.
Nous recensons actuellement 200 malentendants nécessitant une formation « lire – écrire » sur notre territoire pour s'intégrer dans le monde professionnel.

2. Les Sourds au travail

D'après le rapport de la FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France), aujourd'hui, malgré des avancées sociales et technologiques majeures, les difficultés d'intégration des personnes handicapées comme les Sourds dans le monde du travail sont réelles, comme l'attestent plusieurs statistiques émanant de l'INPES, l'INSEE ou la DRESS. Les personnes sourdes et malentendantes sont ainsi caractérisées par un taux de chômage très élevé par rapport à la moyenne nationale.

Elles ont des niveaux de diplômes plus faibles, et le type d'emploi associé, que la moyenne. D'après L. Haeusler et B. Mordier, « ceci peut traduire une moindre réussite scolaire des personnes ayant des difficultés auditives mais aussi la survenue de problèmes auditifs plus fréquente pour les personnes ayant des niveaux de diplômes plus faibles ». Ces chercheurs montrent que compte tenu de l'âge et du niveau de diplôme, les taux d'emploi et de chômage des personnes ayant une « limitation fonctionnelle auditive » est proche de la population générale, sauf pour les personnes les plus sourdes, celles qui ne peuvent suivre une conversation à plusieurs, pour lesquelles le taux d'emploi est significativement plus faible (50% contre 74% en population générale).

L'adaptation du baromètre santé (INPES) à cette population a par ailleurs permis de recueillir en 2011 des données complémentaires sur ce sujet. L'enquête concerne près de 3.000 personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes ou ayant des troubles de l'audition (acouphènes, hyperacousie…) de 15 à 85 ans et indique un chiffre de 13% de chômeurs (contre 9% pour la population générale). Ce taux varie avec l'âge (les 26-34 ans étant plus concernés avec 17% de chômage). Cette étude montre l'importance du diplôme et de la catégorie socio-professionnelle. Il est très probable que la région soit également un facteur important sur le taux de chômage des personnes sourdes : environ 90 chômeurs à Montpellier, 300 dans l'Hérault, et 650 à l'est de l'Occitanie (ex-Languedoc-Roussillon).

Aussi, il est à noter que les personnes sourdes exercent souvent des métiers peu qualifiés, ce qui s'explique par leur faible niveau de qualification d'une part mais également par les difficultés qu'éprouvent les organisations à leur confier des responsabilités, notamment d'encadrement.

3. Entrée dans la vie professionnelle et intégration professionnelle

Concernant les jeunes sourds, l'entrée dans la vie professionnelle est d'autant plus difficile pour ceux qui ont été constamment accompagnés durant toute leur vie en milieu scolaire ou familial. Du point de vue des salariés, de nombreux jeunes sourds sont très mal préparés à entrer dans la vie professionnelle. On parle ici des manières de parler au travail, des comportements à adopter ou à adapter selon les conditions de travail, du mode de communication entre sourds, et non-sourds, de la réalité professionnelle, des droits, et de notions clés comme celles de discrimination, compétences, hiérarchie… autant de sujets qui ne leur ont pas été présentés en amont.

4. Orientation professionnelle des jeunes sourds

Une des raisons de l'échec de l'intégration professionnelle des sourds est la restriction de leurs choix d'orientation. En effet, nous constatons que les élèves peuvent choisir uniquement les formations que l'école propose en fonction des classes disponibles. S'ils veulent en choisir une autre, ils seront isolés, et l'accessibilité ne sera pas totale. Nous avons enquêté auprès d'un institut public et découvert qu'à la sortie de leurs études, la plupart des sourds exercent un autre métier que celui pour lequel ils ont été formés. Ce phénomène a un impact financier (dépenses inutiles pour une formation non désirée) et un grave impact psychologique pour les jeunes sourds (regrets, dépression, révolte…) suivi d'une forte proportion de chômage en raison de l'inadaptation de leurs compétences en milieu professionnel.

5. Difficultés rencontrées en Français

Il est vrai que pour beaucoup de Sourds, **lire et écrire, c'est difficile parce que les méthodes pour apprendre à lire et à écrire ne sont pas pensées pour eux**. Les entendants peuvent écrire ce qu'ils entendent puisque c'est une vraie langue naturelle, perçue et émise sans entrave. Ce n'est pas le cas pour les Sourds. C'est la méthode qui fait appel à la mémoire visuelle car il faut photographier tous les mots. La LSF doit être présente pour leur permettre de comprendre le sens des mots, des phrases et du texte. Selon une statistique souvent citée, 80 % des sourds seraient illettrés.

IV. *PRÉSENTATION DU PROJET*

A. Informations générales

Intitulé du projet : « Insérer les sourds et les malentendants dans le monde du travail »

Territoire(s) d'intervention :

Lieux d'accueil	Adresse postale	Référents	Coordonnées électroniques
Montpellier	Espace PITOT 115 Place J. Mirouze 34000 MONTPELLIER	Chantal BOUHOURS	Bouhours.chantal@visuel-lsf.org

Jours et horaires d'ouverture :

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h30	9h00-12h30	9h00-12h30	9h00-12h30	9h00-13h00	/
Après-midi	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	/	/

Date de démarrage prévisionnelle : septembre 2020

B. Descriptif des actions et réalisations attendues

Il est pertinent de mettre en place des formations destinées au public sourd dans notre propre région. Nous avons donc été amenés à réfléchir à des propositions à élaborer pour ce public et nous nous sommes d'abord documentés sur la pertinence de ce projet à long terme. Nous rencontrons régulièrement des personnes sourdes qui ne font pas partie de celles pour lesquelles nous n'avons pas jusqu'à présent de proposition de formation à leur offrir pour s'insérer dans la vie professionnelle.

En effet, ce public n'a pas accès aux dispositifs mis en place par la loi de février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». La plupart des personnes sourdes étant difficiles à mobiliser et rentrant dans l'isolement, afin de faciliter leur parcours vers le milieu professionnel et de les rendre autonomes, nous souhaitons leur offrir une structure d'accompagnement et de formation. Les personnes sourdes et malentendantes sont visiblement les plus touchées par le chômage (de 3 à 5 fois plus que la population française) et le manque de moyen de communication est certainement une cause importante de difficultés d'insertion professionnelle.

- **Repérer et accueillir des personnes éloignées de l'emploi et des structures d'accueil (Pôle Emploi, Cap Emploi…) afin de ne pas les laisser dans l'isolement.**
- **Nommer un référent de parcours unique tout au long de la formation qui suivra la progression pédagogique du stagiaire, réajustera si besoin le parcours, suivra le stagiaire pendant ses stages en entreprise et permettra de lever les freins sociaux et professionnels dont le stagiaire à besoin. Interlocuteur privilégié, ils se rencontreront à minima chaque semaine et plus si besoin.**
- **Le référent sera également en charge d'accompagner les stagiaires pour leur inscription à Cap emploi ou Pôle Emploi s'ils ne sont pas, et les aider dans leurs démarches administratives diverses (banque, assurance, sécurité sociale, hébergement, mobilité, loisirs…**
- **Valider le projet professionnel réaliste et réalisable et se confronter à l'univers de l'entreprise par le biais de stages d'immersion en entreprise pour le confirmer.**
- **Organiser des groupes de travail avec les éducateurs pour les employeurs pour définir les bonnes pratiques d'intégration tout en créant du lien et des réseaux.**
- **Réaliser un bilan de fin de formation et élaborer une feuille de route tenant compte des objectifs professionnels envisagés avec le stagiaire.**

C. Elaboration du projet

1. Proposition

Nous pensons pouvoir répondre en priorité au manque de mode de communication de cette tranche de population sourde. Nous souhaitons proposer des formations de remise à niveau de Langue des Signes pouvant permettre aux Sourds de mieux communiquer dans la langue qui leur est le plus accessible.

Nous leur donnerons aussi des notions de langue française en leur apportant une étude comparée des deux langues (LSF et français). Il est également indispensable que cette population puisse mieux s'insérer professionnellement. Nous aborderons les conditions d'une bonne insertion : Comment répondre à un entretien d'embauche ? Savoir suivre une réunion, etc. Enfin, nous leur permettrons de réaliser des périodes d'immersion en entreprise.

2. Public bénéficiaire

Cette formation s'adresse à des adultes et grands adolescents sourds et malentendants demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 16 ans à 35 ans, ayant un niveau en LSF à consolider et dont la langue de scolarisation est le français qu'ils pratiquent à un niveau rudimentaire. Le public visé est un public ayant un projet professionnel défini ou à confirmer devant consolider sa LSF pour une insertion professionnelle réussie et exprimant la volonté de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle.

3. Accès en formation

La communication que nous allons mettre en œuvre permettra de toucher un public non accompagné par des structures d'accueil.
Une grille de positionnement définira le parcours en terme de durée et de contenu co-construite avec le stagiaire.
Des entretiens de sélection en LSF et français écrit sont également réalisés par Visuel-LSF Languedoc-Roussillon.

4. Niveau à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, les bénéficiaires de l'action sont en mesure d'intégrer la vie active ou des formations professionnelles dans le domaine qui les intéresse.

Objectifs :

L'objectif principal de cette formation est d'amener les bénéficiaires à construire leur langue professionnelle pour une insertion professionnelle réussie.

- **Acquérir une compétence en langue professionnelle**
- **Etre capable de construire un discours cohérent en LSF et adapté à toute situation rencontrée en milieu professionnel**
- **Connaître le vocabulaire en français écrit propre à son domaine professionnel**
- **Réaliser un stage de découverte du métier**
- **Connaître les normes régissant la vie en entreprise et être capable de s'y adapter et de s'y conformer**

5. Volume horaire par modules

1. **Remise à niveau en LSF - 150 h**
2. **Comparaison LSF/Français –90 h**
3. **Amélioration du français écrit – 180 h**
4. **Etre salarié et Sourd en entreprise – 180 h**
5. **Option – Apprentissage du code de la route – 30 h**
6. **Stages – 140 h (4 semaines de 35 heures)**

D. Contenu pédagogique du projet

1. Objectifs & contenus de la formation

Il y a 5 étapes de progression répondant aux besoins et attentes des personnes sourdes et malentendantes :

1ère étape : Améliorer et/ou consolider sa Langue des Signes Française (150 heures)

La plupart des sourds ont suivi un parcours scolaire évinçant l'enseignement de la Langue des Signes et/ou un « bain de langage » indispensable à l'acquisition de toute langue. Or, la langue des signes est naturelle pour les sourds, elle leur permet de s'épanouir en tant qu'individus et de se construire comme citoyens à part entière. Au regard de la Loi de 2005 concernant l'égalité des chances, Visuel-LSF Occitanie Montpellier travaille pour que cette égalité soit réelle en donnant la LSF à tous et en priorité aux sourds.

Objectifs :
Permettre aux personnes sourdes désirant une préparation professionnelle de prendre du recul sur les compétences communicationnelles et linguistiques et d'améliorer leur fluidité de communication : Débattre, justifier, reformuler, défendre, décrire, commenter… ainsi que de consolider leur Langue des Signes Française.

Compétences :

- Connaître la maîtrise linguistique de la LSF ;
- Développer de nouvelles compétences linguistiques pour une véritable aisance et spontanéité ;
- Connaître les registres de la LSF ;
- Développer une capacité d'analyse de la langue et de ses structures ;
- Améliorer et/ou acquérir la maîtrise de la langue des signes ;
- Approfondir les connaissances socio-culturelles.

Contenu principal :
Compréhension en LSF :

- Comprendre une interaction entre locuteurs de la LSF ;
- Comprendre des instructions, des consignes ou des annonces en LSF ;
- Comprendre des dialogues portant sur la vie sociale ou professionnelle ;
- Comprendre l'essentiel de conférences avec un interprète LSF/Français relatives à la vie quotidienne ;
- Comprendre des informations courtes enregistrées en vidéo.

Expression et interaction en LSF :

- Se présenter, saluer, s'exprimer face aux autres ;
- Organiser son discours avec cohérence avec un support d'images, puis sans support ;
- Décrire des objets, des personnes, des lieux ;
- Exprimer des actions ;
- Proposer, accepter, refuser, exprimer son accord ou son désaccord, son opinion ;
- Exprimer ses goûts, ses envies, ses souhaits, ses sentiments ;
- Faire le récit d'évènements passés relatifs à la vie quotidienne ou professionnelle ;
- Relater ses projets ;
- Savoir argumenter dans diverses situations ;
- Le vocabulaire LSF des métiers.

2ème étape : Comparer la LSF et le français lu (90 heures)

Objectifs :
Apprendre à lire est essentiel pour les Sourds, qui fonctionnent sur le mode visuel. C'est une alternative à la communication orale pour recevoir des informations ou en donner, pour communiquer dans les administrations, au travail, et dans la vie de tous les jours. Sans le support de la langue des signes française, la lecture est maladroite et souvent erronée ; la compréhension globale d'un texte se voit complexifiée et parfois impossible. La LSF est un outil métalinguistique indispensable pour l'apprentissage de la langue française écrite (questionner, échanger, analyser, confronter son point de vue, nommer, argumenter, expliquer, justifier, comparer à la LSF) qui se construit en « contrastif » (mise en évidence des différences de fonctionnement des deux langues).

Compétences :
- Comprendre les techniques de compréhension de texte ;
- Améliorer les compétences linguistiques (structures grammaticales, enrichissement du vocabulaire) ;
- Améliorer les compétences langagières (stratégies de lecture) ;
- S'entraîner personnellement.

Contenu principal :
- Prise de conscience de la différence entre la LSF et le français d'un point de vue grammatical ;
- Compréhension écrite : Maîtriser les bases de la lecture dans un objectif d'utilisation professionnelle. Travail à partir de documents administratifs fictifs (fiche de paie, fiches d'inscription diverses, plaquettes informatives d'organismes divers…) ; d'écrits rencontrés dans la vie professionnelle (consignes diverses, planning, mode d'emploi…) ; d'écrits rencontrés dans la vie sociale et culturelle (logement, famille, santé, courts récits…) ;
- Lecture d'une vidéo en LSF et traduction en français (vidéos différentes adaptées aux trois niveaux) ;
- Lecture d'un texte (textes adaptés aux trois niveaux) et compréhension fine en LSF.

3ème étape : Améliorer le français écrit (180 heures)

Objectifs :
Permettre aux personnes sourdes de progresser en production écrite. Les faire sortir de leurs difficultés et leur blocage. S'ajoute la construction des bases pour une véritable bilingualité et bi-culturalité (LSF-français). Ecrire des messages ou de courts textes pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat, dans la vie quotidienne et professionnelle.

Compétences :
- Améliorer les compétences linguistiques (structures grammaticales, enrichissement du vocabulaire) ;
- Organiser des idées et des expressions pour produire de l'écrit ;
- Améliorer les compétences langagières (stratégies d'écriture) ;
- S'entraîner personnellement.

Contenu principal :
- Expression écrite
- Savoir rédiger une présentation de soi dans un registre professionnel (mail accompagnant CV et Lettre de motivation) ;
- Rédiger son CV ;
- Préparer une lettre de motivation ;
- Acquérir le lexique du contexte socio-professionnel ;
- Préparation d'un guide de stage.

4ème étape : Favoriser son insertion sociale et professionnelle en tant que sourd (180 heures)

Il peut être complexe pour une personne sourde de connaître les tenants et aboutissants du monde de l'entreprise ou du travail. Cette formation a pour objectif d'amener les personnes sourdes à se définir en tant que « personne sourde », citoyennes et autonomes et de les faire sortir de leurs difficultés et du manque de repères linguistiques, sociaux, culturels et politiques.

Objectifs :
Permettre aux personnes sourdes de prendre du recul sur leurs particularités en tant que sourd sans emploi, de mieux appréhender les spécificités du milieu professionnel mais également renforcer leur insertion et intégration professionnelle dans l'objectif de favoriser leur maintien à l'emploi.

Compétences :
- Comprendre les codes propres au milieu du travail ;
- Savoir adopter les comportements adéquats à ce milieu ;
- Connaître ses droits ;
- Envisager son insertion professionnelle en prenant connaissance des acteurs de l'insertion professionnelle ;
- Identifier ses compétences et s'orienter.
- Adapter son discours à l'entreprise
- Se positionner vis-à-vis des autres.

Contenu principal :
- Découvrir sa personnalité sourde
    - Comment se présenter en accentuant ses points forts ;
    - Les spécificités liées à la surdité ;
    - Les difficultés rencontrées dans son parcours en lien avec sa surdité ;
    - Le regard sur soi ou comment positiver ses spécificités.

- Le savoir être « sourd » en entreprise
    - La prise de contact et la présentation en entreprise ;
    - La confiance en soi : écoute, équilibre, échange, patience
    - La communication en milieu entendant ;
    - La construction du langage professionnel ;
    - Mieux aborder la communication collective ;
    - L'interprétation : savoir utiliser un interprète, dans son milieu professionnel.

- Comment communiquer en entreprise
    - La hiérarchie au sein de l'entreprise ;
    - Comment mieux appréhender le monde des entendants ;
    - Sensibilisation et découverte de la communication non verbale ;
    - Sortie sur un site extérieur/Bilan.

- Comment s'insérer dans le milieu professionnel
    - Définition socio-professionnelle ;
    - Droit du travail ;
    - Le rôle de différentes structures : Cap emploi ; structure en lien avec l'insertion professionnelle des sourds et malentendants ;
    - La communication efficace ;
    - L'accessibilité en milieu professionnel : utilisation du visiophone, de l'interprète LSF-Français, différent du médiateur ;
    - Construction de projet professionnel ;
    - Gestion des différences culturelles en milieu professionnel ;
    - Simulation d'entretiens professionnels : préparer son propre argumentaire sur ses savoir-faire et savoir-être et compétences professionnelles : se vendre au mieux auprès d'un employeur et savoir se décrire, décrire le métier, les tâches à effectuer ;

- Préparer à l'entretien d'embauche : Méthodologie de communication afin de savoir : se présenter, exprimer clairement, gérer son stress… ;
- Participation à un salon de recrutement ;
- Témoignages de professionnels sourds ;
- Cibler ses points forts et réaliser un CV et lettres de motivation, rédiger une lettre de motivation pour une candidature spontanée et/ou une réponse à une annonce ;
- Rédiger des mails, des courriers ;
- Préparer son propre argumentaire sur ses savoir-faire et savoir-être et compétences professionnelles : se vendre au mieux auprès d'un employeur et savoir se décrire, décrire le métier, les tâches à effectuer ;
- Préparer à l'entretien d'embauche : Méthodologie de communication afin de savoir : se présenter, exprimer clairement, gérer son stress…
- Préparer à l'entretien d'embauche : Méthodologie de communication afin de savoir : se présenter, exprimer clairement, gérer son stress…
- Savoir utiliser un interprète dans son milieu professionnel : l'interprétation ;
- Stage en entreprise.

5ème étape : *Option* – Apprentissage du code de la route (30 heures)

Apprendre à conduire n'est pas toujours chose aisée. En cas de surdité, le code de la route reste peu accessible. Certaines personnes sourdes et malentendantes ont du mal à suivre un cours normal avec des entendants. Pour rendre accessible, la formation au code de la route en LSF pourra être mise en place. De ce fait, les personnes sourdes pourront affiner la compréhension du sens des phrases et mots dans le but de faire passer l'examen théorique général dans les meilleures conditions. L'objectif est de travailler en partenariat avec une auto-école.

Objectifs :
Permettre aux personnes sourdes de faciliter l'apprentissage du code de la route avec des moyens pédagogiques adaptés et dispensés en LSF.

2. Objectifs quantitatifs

Accueillir 12 sourds par an.

Implication, mobilisation dans le parcours :
Notre équipe est composée d'acteurs pluridisciplinaires permettant l'insertion professionnelle des bénéficiaires en évaluant les freins à l'emploi pour y remédier. Evaluer les compétences et les capacités personnelles et professionnelles afin de valoriser leurs compétences ; mettre en œuvre des étapes de parcours, d'accompagnement, créer une dynamique et des outils favorisant l'accès à l'emploi ou à la formation et au stage en entreprise.
Proposer un accompagnement différencié ou individualisé afin d'impliquer pleinement le bénéficiaire dans son parcours.

Des ateliers mis en place :
- Technique de recherche d'emploi ;
- Savoir de base : Remise à niveau en Français, LSF ;
- Savoir-être (Présentation lors d'un entretien, simulation entretien…).

Notre structure peut recevoir les bénéficiaires à tout moment pendant les heures d'ouverture afin d'accéder à notre équipe ainsi qu'au matériel mis à disposition pour leur recherche (vidéos, internet, …).

Entre chaque rendez-vous, un plan d'action doit être mené afin d'impliquer pleinement le bénéficiaire dans ses formations et dans sa recherche d'emploi.

Aider les bénéficiaires lors de l'accompagnement dans les formations et les stages internes :
- Les encourager à faire des formations ;
- Les accompagner lors de l'intégration dans leur stage en entreprise ;
- Assurer un rôle de médiateur entre le stage en entreprise et le bénéficiaire ;

- Garder un contact avec les bénéficiaires afin de vérifier leur intégration les premiers mois ;
- Contrôler et réguler leur parcours dans le but de s'insérer dans le monde professionnel ;
- Les rendre autonomes pour s'adresser à Pôle Emploi ou Cap Emploi.

Durée de la formation et rythme

21 semaines de 30 heures, soit 630 heures au total. Au niveau de l'option Code de la route : 5 jours de code accéléré.

3. Phasage du projet

Phase 1 : Accueil et évaluation
Proposition de mise en œuvre (modalités d'accueil et d'intégration, informations collectives, entretiens individuels…) :
- Informations collectives : 1 par mois, programmation supplémentaire selon des besoins
- Entretiens individuels : 1 par semaine sur 2 semaines, programmation supplémentaire selon des besoins

1.1. L'accueil :
L'organisme devra recevoir le bénéficiaire pour une première rencontre d'une ou deux heures sous la forme d'un entretien individuel (pouvant être précédé d'une information collective).
Elle aura pour objet d'accueillir et de présenter :
- Le dispositif et les modalités de la prestation ;
- La remise de la plaquette de présentation ;
- Le fonctionnement de l'opérateur ;
- Le déroulement et l'objectif de l'accompagnement ;
- Le contrat d'engagement réciproque et le contractualiser.

Elle permet également de s'assurer de la pertinence de l'orientation. Il s'agira de faire connaissance avec la personne et établir une relation de confiance. Puis fixer un prochain rendez-vous le cas échéant.

1.2. Evaluation :
Durant cette rencontre d'une ou deux heures (intégrée à la durée de la phase d'accueil), l'opérateur devra :
- Faire énoncer clairement par le bénéficiaire son projet professionnel, évaluer ses éventuels points de blocage et ses attentes ;
- Repérer, déterminer, évaluer, les évènements ou les incidents ayant conduit à une situation précaire, et identifier l'environnement familial et social ;
- Identifier l'adéquation homme/projet/territoire : repérer les compétences personnelles et professionnelles et identifier les expériences professionnelles s'il y en a eu, en lien ou non avec le projet professionnel énoncé ;
- Vérifier les motivations : par exemple, présence au rendez-vous fixé, projection du projet dans l'avenir ;
- Évaluer la capacité de la personne à porter son projet ;
- Définir les objectifs à poursuivre ainsi que les moyens à mettre en œuvre ;
- Évaluer la connaissance de la LSF, et de la langue française écrite et lue.

Cette étape dessinera donc le projet professionnel et/ou de formation et permettra de fixer un prochain rendez-vous le cas échéant.

Phase 2 : Accompagnement dans les formations
Proposition de mise en œuvre (modalités de formation, informations collectives, entretiens individuels, ateliers…) :
- Informations collectives : programmation supplémentaire selon des besoins
- Entretiens individuels : 1 par semaine
- Ateliers collectifs : 1 tous les 15 jours

2.1. Le bilan personnel
- Identifier les contraintes personnelles de la personne au niveau environnemental ;
- Rechercher des solutions pour lever les freins et les difficultés en s'appuyant sur les référents uniques et en utilisant le levier des dispositifs de droit commun ;
- Valoriser et encourager le bénéficiaire (estime de soi, regard sur soi, savoirs et savoirs faire) ;
- Débloquer la situation en apportant des solutions.

2.2. Le bilan de formation
- Identifier des savoirs de base et/ou des compétences ;
- Identifier les difficultés de formation et rechercher des solutions adaptées ;
- Valoriser et encourager les capacités et les formations du bénéficiaire ;
- Pallier à ses difficultés.
- Contrôler et réguler le parcours de l'apprenant.

Phase 3 : Accompagnement dans le milieu professionnel à travers le stage en entreprises
Proposition de mise en œuvre (informations collectives, entretiens individuels, stage…) :
- Informations collectives : programmation supplémentaire selon des besoins
- Entretiens individuels : 1 par semaine

3.1. La structuration du projet professionnel
Durant cette phase, l'organisme devra :
- Faire l'inventaire et mettre en valeur les atouts personnels et professionnels du bénéficiaire et, sur cette base, définir les cibles d'emploi potentielles ;
- Etablir en accord avec le bénéficiaire un calendrier personnalisé de mise en œuvre du projet professionnel précisant les étapes et les démarches à réaliser pour son accomplissement ;
- Apporter une connaissance sur l'entreprise, son fonctionnement et son environnement (structure, fonctions, organisation, droit du travail …) ainsi que les possibilités de recrutement au regard du projet professionnel ;
- Valider un projet professionnel en cohérence avec le marché du travail, les capacités (qualifications, expériences, compétences…) et l'environnement (personnel, relationnel, familial…) du bénéficiaire ;
- Permettre au bénéficiaire de retrouver son statut d'acteur économique sur le bassin d'emploi.

Cette étape permet de mettre en place un suivi régulier du bénéficiaire sur les démarches réalisées et celles restants à accomplir.
Et fixer un prochain rendez-vous le cas échéant.

3.2. L'accompagnement dans le stage
Durant cette phase, l'organisme devra :
- Mettre en œuvre des stages en entreprises ;
- Préparer aux entretiens d'embauche ;
- Mettre en relation avec nos partenaires afin d'insérer et/ou de réinsérer le bénéficiaire dans son environnement ;
- Intégrer des périodes d'immersion en entreprises ;
- Individualiser les parcours.
- Contrôler et réguler le parcours du bénéficiaire.

Cette étape permet de mettre en place un suivi régulier du bénéficiaire sur le parcours du stage en entreprises.

Modalité : Convention annuelle avec possibilité de recevoir les stagiaires 35 heures par semaine, minimum 2 périodes de stages à effectuer.

Phase 4 : Bilan et validation du projet professionnel
Proposition de mise en œuvre (informations collectives, entretiens individuels, stage…) :
- Informations collectives : programmation supplémentaire selon des besoins
- Entretiens individuels : 1 par semaine

Cette démarche pourra intervenir à la fin du bilan. Elle fera l'objet d'un document précisant le projet professionnel validé et le calendrier de mise en œuvre (étapes et démarches). Ce document sera transmis à Pôle Emploi ou Cap Emploi et au stagiaire ainsi que le carnet de suivi et le bilan d'activités et les pistes.

4. Moyens pédagogiques

1.1 Les outils de suivi :

- L'évaluation diagnostique
- Le bilan d'accueil
- Le contrat d'engagement précisant la cadence et le contenu de l'accompagnement
- L'évaluation de la progression
- L'évaluation sommative
- Le bilan de fin de contrat
- Le carnet de suivi
- Le bilan d'activités, les pistes
- Nos outils internes de suivi d'accompagnement

Immersion en entreprise :

- En amont : enquêtes métiers, visites sur site, convention de stage
- En aval : visites de stage

1.2. Modalités d'évaluation des acquis :

Tout au long de la formation, les formateurs restent à l'écoute des stagiaires et leur donnent des conseils quant à la poursuite de la formation.
À tout moment le parcours pourra être réajusté en fonction des besoins de l'apprenant et de ses objectifs.
Cette formation ne donne pas lieu à un examen final. Cependant, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de suivi de fin de formation à l'issue de celle-ci.

1.3. Supports et méthodes pédagogiques :

L'enseignement s'appuie sur une méthodologie diversifiée (active, participative, interactive) et sur des supports pédagogiques variés : échanges d'expérience, documentation technique, étude des cas de simulations, exposés théoriques, recherches personnelles, utilisation des documents vidéo mettant en scène un grand nombre de locuteurs de la LSF et des documents informatiques présentés en vidéo-projection, analyse en commun des enregistrements.
Les cours individuels peuvent être proposés avec un rythme adapté suivant l'évaluation diagnostique et formative. Les heures pour chaque stagiaire peuvent donc être variables.

1.4 Outils et ressources pédagogiques :

Les outils pédagogiques :

- Documents vidéo mettant en scène un grand nombre de locuteurs de la LSF ;
- Documents informatiques présentés en vidéo-projection ;
- Documents visuels : images, bandes dessinées, photos ;
- Textes (extraits de livre, articles, journaux…) ;
- Entretiens semi-directifs ;
- Entretiens libres.

Les ressources documentaires :

- Livre PSE (Prévention Santé Environnement)
- Devenir citoyen Ed. Magnard 2003
- Quelqu'un de bien Ed. Magnard 2003
- Vivre au travail, Vivre en société, Vivre son âge et Vivre son corps, 4 éditions Magnard 2003
- Elaborer un cours de FLE de Janine Courtillon
- Alphabétisation pour adultes : Lire et Ecrire de Béatrice Anger, JP Floquet et Jean Grigorieff
- Méli-mélo - jeux de vocabulaire et de grammaire en français langue étrangère de Borelli
- Vocabulaire en dialogues : Niveau débutant de Sirejols
- Le fle au quotidien dialogues de la vie courante niveau débutant de Borelli
- Réapprendre le français à l'âge adulte Animage 2003 1 cédérom
- Niveau CAP Français Nathan 2008

5. Moyens humains

Développer les compétences et profils du personnel affecté à l'action :
L'association Visuel-LSF Languedoc-Roussillon créée depuis 2007 dédiée à la formation de l'apprentissage de la Langue des Signes Française et de la sensibilisation à cette langue a pour projet de s'orienter vers le monde des Sourds qui a besoin de se former au même titre que les entendants. Il y a très peu de formations qui répondent aux besoins et aux attentes des personnes sourdes et malentendantes. Dans ce cas, il y aura plusieurs intervenants vacataires sourds et entendants ayant des compétences correspondant aux profils attendus.

6. Moyens matériels (informatique, mobilier, documentation, locaux…)

- 2 bureaux individuels pour les entretiens.
- 1 espace dédié à la mise en place des ateliers.
- 1 salle informatique multimédia équipée d'ordinateurs multimédias en réseaux, imprimantes…
- 1 centre de ressources, de documentation et 15 tablettes en libre accès sur les heures d'ouverture du centre.
- 1 ordinateur portable pour le personnel technique en charge des accompagnements.

7. Partenariat possible

Proposition de mise en œuvre :
Nous pourrons solliciter quelques différents partenaires afin de préciser les critères de notre convention et donc de favoriser les orientations les plus adaptées à notre convention.

Plusieurs moyens seront utilisés :
- Plaquette spécifique diffusée
- Rencontres avec les partenaires
- Rappel des informations par mail

Les partenaires sollicités pourraient être :
- Une auto-école,
- Le $CESDA_{34}$,
- Le CAP Emploi,
- DES'L interprétation,
- Des structures d'enseignement,
- Visuel-LSF régional
- GRETA,
- La mission locale (2ème chance).

V. *SCHEMA DE PROCEDURE D'APPLICATION*

Fiches de prescriptions → *Candidatures* → Visuel – Langue des Signes Française – Languedoc-Roussillon → *Saisies* → **Pré rentrée**
Administrative
Dossier CANDIDATS
Enregistrement

Retour des sélections

Candidature recevable

LE REFERENT DE STAGE

- Accompagne le stagiaire tout au long du parcours
- Prospecte et mobilise les entreprises locales

- Accueille et définit le parcours du stagiaire
- Coordonne, sécurise et réajuste le parcours en lien avec le Référent PEDAGOGIQUE
- Aide à la recherche du stage
- Négocie auprès des entreprises des propositions de stage
- Met en œuvre une médiation active entre les stagiaires et les employeurs
- Réalise le bilan et accompagne le stagiaire après la sortie

PHASE 1

Accueil

- **Rentrée administrative et pédagogique**
- **Présentation du dispositif**

Evaluation diagnostique

- **Bilan socio-professionnel**
- **Savoirs de base**
- **Savoir-être**
- **Bilan des connaissances de la LSF**
- **Bilan des connaissances de la langue française écrite et lue**

PHASE 2
Accompagnement dans les formations

- **Savoirs**
- **Apprendre à apprendre**
- **Compétences à acquérir**

- **Bilan personnel**
- **Bilan de formation**

PHASE 3 : ACCOMPAGNEMENT dans le milieu professionnel à travers le stage en entreprises

Structure du projet professionnel

- **Inventaire - Calendrier personnalisé**
- **Connaissance sur l'entreprise**
- **Environnement métiers**

- **Stage en entreprise**
- **Découverte des métiers**
- **Rencontres avec les professionnels**

- **Validation du projet professionnel**

BILAN

- **Bilan des compétences**
- **Attestation des acquis**
- **Mesure de la satisfaction**
- **Validation du projet pédagogique**

LE REFERENT PEDAGOGIQUE

- ***Accompagne le stagiaire tout au long de la formation***
- ***Réajuste la formation en fonction de la progression et des difficultés constatées***

- Met en œuvre une évaluation diagnostique
- Accompagne le stagiaire dans l'acquisition des connaissances
- Aide à la levée des difficultés
- Réalise des évaluations formative et sommative
- Participe à l'élaboration du bilan

Le référent pédagogique est le garant du parcours « sécurisation du parcours de stagiaire »

VI. *ELEMENTS FINANCIERS CONCERNANT LE PROJET*

Visuel – Langue des Signes Française

		Euro
60	**ACHATS**	**3 500 €**
601	*Achats de matière première*	*0 €*
602	*Achats stockés*	*0 €*
604	*Prestations de services*	*2 500 €*
605	*Achat matériel*	*1 000 €*
606	*Achats non stockés et fournitures*	*0 €*
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**12 350 €**
611	*Sous-traitance générale*	*2 000 €*
613	*Locations immobilières et mobilières*	*7 200 €*
614	*Charges locatives*	*1 650 €*
615	*Travaux d'entretien et de réparations*	*700 €*
616	*Primes d'assurances*	*800 €*
617	*Etudes et recherches*	
618	*Documentation générale et colloques*	
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**5 000 €**
621	*Personnel extérieur à l'entreprise*	*0 €*
622	*Honoraires*	*3 000 €*
623	*Publicités, relations publiques*	*230 €*
624	*Transports*	*750 €*
625	*Déplacements, missions et réceptions*	*200 €*
626	*Frais postaux et télécom*	*500 €*
627	*Services Bancaires (frais bancaires)*	*120 €*
628	*Divers (cotisation, …)*	*200 €*
63	**IMPOTS ET TAXES**	**219 €**
631	*Taxes sur les salaires*	*0 €*
633	*Particip.des employeurs à la form.continue*	*219 €*
635	*Taxes Foncières*	*0 €*
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**53 760 €**
641	*Rémunérations du personnel adminstratif*	*16 032 €*
	Rémunérations du personnel pédagogique	*23 790 €*
645	*Charges sociales (Urssaf, CPM patronales)*	*13 938 €*
65	**CHARGES DE GESTION COURANTE**	**0 €**
654	*Pertes sur créances*	*0 €*
66	**CHARGES FINANCIERES**	**0 €**
661	*Intérêts des emprunts (prêt bancaire)*	*0 €*
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**0 €**
671	*Autres charges exceptionnelles*	*0 €*
68	**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**	**1 300 €**
681	*Dotations aux amort. des immobilisations*	*1 300 €*
69	**IMPOTS SUR LES SOCIETES**	**0 €**
	TOTAL comptes de Charges	**76 129 €**

		Euro
70	**PRESTATIONS DE SERVICES**	**0 €**
706	*Particiations des usagers*	*0 €*
	Prestations de services	*0 €*
708	*Produits des activités annexes*	*0 €*
74	**SUBVENTIONS**	**76 129 €**
	Etat - Direccte	*76 129 €*
	Conseil Régional Languedoc Roussillon	*0 €*
	Conseil Départemental 34	*0 €*
	Montpellier Métropole Méditerranée	*0 €*
	Ville De Montpellier	*0 €*
	AGEFIPH	*0 €*
	ASP	*0 €*
	Partenaires	
75	**PRODUITS DIVERS DE GESTION**	**0 €**
	Cotisations reçues (adhésion)	*0 €*
76	**PRODUITS FINANCIERS**	**0 €**
	Autres produits financiers	*0 €*
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0 €**
	Libéralités reçues (dons, legs etc….)	*0 €*
	Autres produits exceptionnels	*0 €*
	Quote part subvt virée	*0 €*
78	**REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**	**0 €**
	Reprises sur amort. des immobilisations	0 €
79	**TRANSFERT DES CHARGES**	**0 €**
	Transfert des Charges	0 €
	TOTAL comptes de Produits	**76 129 €**

Visuel
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

VII. *LISTE DES PIECES A JOINDRE*

1. **Chantal BOUHOURS - CV**
2. **Mickaël BLOYET - CV**
3. **Maxime PETIT - CV**
4. **Attestation d'assurance pour stage en entreprises**

BOUHOURS Chantal
73, rue du Puits
34570 Vailhauquès

49 ans
Mariée
2 enfants

Compétences

- Enseignement général :
  - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
  - Elaborer les programmes et progressions d'enseignement ;
  - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
  - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
  - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.
- Enseignement de la LSF à l'école maternelle, primaire, et secondaire (Bulletin Officiel de l'Education Nationale)
- Enseignement de la LSF auprès du public entendant (en suivant les objectifs du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues))
  - Piloter le dispositif de formation
  - Développer les moyens pédagogiques
  - Procéder à l'organisation et l'accompagnement de la qualification des personnes en formation
  - Impulser, organiser et contrôler la réalisation des formations
  - Être garant de la qualité des cours dispensés et de leurs adéquations aux besoins du public ciblé
  - Gérer l'équipe de formateurs interne
- Création du programme de LSF et des supports adaptés pour l'atelier « A TOI DE SIGNER ! » pour enfants et adolescents entendants.

Expérience professionnelle

Depuis 2011 Formatrice de LSF
- **Visuel-LSF Languedoc-Roussillon**, Montpellier – *Coordinatrice pédagogique et formatrice de LSF*
- **Université Paul VALERY**, Montpellier *(depuis 2012) – Vacation Professeur de LSF*
- **Université Montpellier 1**, Montpellier *(depuis 2018) – Vacation Professeur de LSF auprès des 2è année audioprothésistes*
- **Lycée JOFFRE**, Montpellier *(2010-2011) – Vacation Professeur de LSF*

Depuis 1995 Professeure spécialisée - **Cesda$_{34}$**, Montpellier
1993-1995 Professeure spécialisée – **IDJS La Persagotière**, Nantes

Formation

2009 Licence Pro « enseignement de la LSF en milieu scolaire »
1997 CAPEJS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'enseignement des Jeunes Sourds)
1993 Licence Géographie option didactique et enseignement

Expérience culturelle

2018 Programmation des spectacles culture visuelle pour un théâtre dans le cadre du projet MASEPPA
2018 Stage de théâtre dirigé par Patrice THIBAUD
Depuis janvier 2017 Fondatrice et responsable du secteur Theatr'Sign de l'AGSMR
2016 Divers ateliers d'expression visuelle
2005 Comédienne lors de la clôture du SMES (Sommet Méditerranéen et Européen des Sourds) à Montpellier
1990 Figurante du spectacle « Notre Dame de Paris », à Fougères

Divers

- Reconnue par la MDPH en qualité de Travailleur Handicapé
- BAFA obtenu en 1989
- Membre active dans l'association AGSMR depuis 1995
- Membre active dans l'asso. des étudiants (vice-présidente (1990-1993) et conseillère (1993-1995))
- Passion : la course à pied, la décoration et l'aménagement des jardins

Visuel
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

BLOYET Mickaël
73, rue du Puits
34570 Vailhauquès

48 ans
Marié
2 enfants

Compétences

- **dans le domaine enseignement**
  - Enseigner la LSF suivant les objectifs du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
  - Assurer la coordination d'une équipe

- **dans le domaine administratif**
  - Suivi client
  - communication
  - capacité d'adaptation
  - Réceptionner, vérifier les informations écrites (factures, bons de commandes) et procéder à leur régularisation
  - Pointer les pièces et documents à saisir informatiquement et les ordonner
  - Tenir à jour les fichiers, assurer le suivi de la comptabilité courante

Historique professionnel

2017-2018 Chargé de mission **Visuel-LSF Midi-Pyrénées**, Toulouse
Depuis 2011 Directeur **Visuel-LSF Languedoc-Roussillon**, Montpellier
Depuis 2008 Formateur de LSF
- **Visuel-LSF Languedoc-Roussillon**, Montpellier – *Formateur de LSF*
- **Université MTP 1**, Montpellier *(depuis 2012) – Vacation Professeur de LSF auprès des 2è année audioprothésistes*
- **Université MTP 3**, Montpellier *(depuis 2013) – Vacation Professeur de LSF*
- **Lycée JOFFRE**, Montpellier *(2010-2011) – Vacation Professeur de LSF*
- **Cesda34**, Montpellier *(2010) – Professeur spécialisé de LSF*

2007-2011 Président de l'association VISUEL - LSF spécialisé dans la formation en LSF
2006-2007 Chargé de mission pour la création d'un centre de formation à la Langue des Signes (LSF)
1991-1997 Comptable unique :
- **Association Intermédiaire PEGASE Hérault**, Montpellier *(1996-1997)*
  Association intermédiaire spécialisée dans l'insertion professionnelle de personnes sourdes
- **Cabinet d'expertise comptable BURBAN**, Nantes - *Stage (1993)*
- **Association CULTURES & TECHNIQUES (IUFM)**, Nantes *(1991-1993)*
  Rédaction, édition et diffusion d'une revue pédagogique et d'un manuel pour la formation des maîtres

1990-1991 Stage de comptabilité dans 3 entreprises (Isolatec SA, Bull, Concessionnaire Citroën), Angers
Service de comptabilité - en collaboration directe avec le comptable

Formation

2008 Devenir enseignant de la Langue des Signes Française
2007 Remise à niveau : Comptabilité, logiciel CIEL compta, paye, commercial
1995 DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Finances - Comptabilité
1991 BAC Professionnel Bureautique option Comptabilité

Divers

- Attestation de Formation Aux Premiers Secours
- Reconnu par la MDPH en qualité de Travailleur Handicapé
- Membre actif dans l'association VISUEL - LSF de France, trésorier général (2010-2018)
- Membre actif dans l'association AGSMR depuis 1995 et trésorier général (depuis 2010)
- Membre actif dans l'association des étudiants (conseiller (1992-1993) et trésorier général (1993-1995))
- Passion : la course à pied, l'automobile, les voyages, la rénovation de vieux meubles et l'aménagement des jardins

Visuel
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

PETIT Maxime
Résidence Foliaverde - BP A38
4273 boulevard Paul VALERY
34070 Montpellier

28 ans

Historique professionnel

Depuis 2019	Formateur de LSF **Visuel-LSF Languedoc-Roussillon**, Montpellier
Février 2019	Stage de formateur ARIDEA, Montpellier
2012	Stage de gestionnaire PROFERM, Le Crès

Formation

2019	DU Enseignant-Formateur de Langue des Signes Française
2013	BTS Ingénierie Production Mécanique
2010	BAC S, spécialité SVT

Divers

- Reconnu par la MDPH en qualité de Travailleur Handicapé
- Membre actif dans l'association Club Sportif des Sourds de Montpellier (coach, commissaire, trésorier)
- Sport : volley-ball (coupe d'Europe Sourd, équipe de France FFVB Sourd)
- Voyage : Espagne, Italie, Angleterre, Autriche, Turquie, Portugal, Hollande, USA